

Avis D'attribution provisoire de la consultation n°19/2023

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 et l'article 82 alinéa 5 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des Marchés Publics et des délégations de service public, l'Ecole Nationale Polytechnique informe l'ensemble des soumissionnaires de l'appel à la consultation n°19/2023 portant sur l'**Acquisition du matériel au profit des laboratoires de recherche** qu'à l'issue de l'analyse des offres conformément aux critères prévus, les résultats sont comme suit :

- les lots : 1-2-3-4-5-7-10-12-13-14-15-20-22-27-29-30-31-32-34 **déclarés infructueux** : aucune offre reçu
- les lots : 11, 18-19-21-24-25-26-37 annulés pour insuffisance de budget

Lot	Soumissionnaire retenu	Montant DA
6	KHALILI	450 000,00
8	KHALILI	429 590,00
9	SODIPLAB	326 536,00
16	SODIPLAB	882 980,00
17	KHALILI	368 900,00
23	SODIPLAB	409 360,00
28	SINAL	824 365,36
33	SINAL	48 430,62
35	SODIPLAB	139 825,00
36	SODIPLAB	87 822,00